

## Procès-Verbal du Conseil Municipal du 05/11/2020

**Présents :** Lydia PALAZZI-VALLIER, Gérard DALMASSO, Marc ROCHAS, Christophe VALLIER (arrivée à 20h), Yann APPERE (arrivée à 19h45), Walter SIMONE, Luc BENOIST, Guillaume BARDE, Anne DEPREZ, Catherine DUSSART

**Absents :** Frédérique PUISSAT,

**Pouvoirs :** Frédérique PUISSAT à Lydia PALAZZI-VALLIER,

**Secrétaire :** Anne DEPREZ

### Séance ouverte à 19H30, sous la présidence de Lydia PALAZZI-VALLIER, Maire

*Demande de rajout d'une délibération : DM 1 Remontées Mécaniques*

**Vote : Unanimité**

1) **Approbation du procès-verbal** du Conseil Municipal du 01/10/2020

**Vote : Unanimité**

*19h45 Arrivée de Yann APPERE*

2) **Transfert de compétence** Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

**Vote : 8 contre,  
2 abstentions**

La loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) du 24 mars 2014 prévoit de transférer automatiquement la compétence PLU à l'intercommunalité, avec la possibilité comme en 2017 de s'opposer à ce transfert.

Le transfert interviendra de nouveau automatiquement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 sauf nouvelle opposition de la part d'au moins 25% des communes du Trièves représentant au moins 20% de la population.

Le conseil municipal décide de renouveler son opposition au transfert

*20h00 Arrivée de Christophe VALLIER*

3) **Indemnité de budget au comptable public.**

**Vote : Unanimité**

L'arrêté du 20 août 2020 a définitivement supprimé les indemnités de conseil au comptable public.

Il est cependant toujours possible, si le conseil municipal le souhaite, de voter l'attribution l'indemnité de budget qui est de 30.49€ brut annuel pour les petites communes ayant une secrétaire à temps partiel et de 45.73€ brut annuel pour les communes plus importantes ayant une secrétaire à temps plein.

Le conseil municipal décide de maintenir cette indemnité

4) **Avenant au marché de l'eau et de L'Assainissement**

**Vote : Unanimité**

Au regard des travaux réalisés actuellement à la station d'épuration, il convient d'ajouter un avenant permettant de faire réaliser un relevé topo du réseau d'eaux usées, la commune en étant dépourvue actuellement

5) **Travaux du mur du cimetière :**

**Vote : Unanimité**

L'Etat souhaite une précision dans la demande de subvention pour les travaux de sécurisation du mur du cimetière à savoir la présence de fissures sur les habitations voisines. Cette précision permettra de toucher la subvention par rapport au fond Barnier.

6) **Acquisition du hangar :** Délibération autorisant le Maire à signer l'emprunt

**Vote : Unanimité**

7) **Remontées Mécaniques :** Décision Modificative n°1

**Vote : 1 abstention**

Virement de crédits entre comptes

8) **Questions diverses**

- Remerciement des « amis de l'Age d'or »
- Travaux route de Liverset, Mauret et Chênevarie : Travaux subventionnés, prévus depuis 2018
- Cérémonie du 11 novembre annulée, dépose de fleurs devant les monuments
- Intervention de Gérard DALMASSO suite à sa participation à l'assemblée des GTV (grande traversée du Vercors). Proposition de rencontrer les personnes qui s'occupent du secteur de Château-Bernard

- Parc du Vercors : Intervention de Catherine DUSSART concernant la réunion RICE (Réserve Internationale de ciel étoilé)
- Rappel aux habitants sur l'interdiction des dépôts de cartons dans les moloks, un container est prévu à cet effet

Séance levée à 21h40.

Vu pour être affiché le 06/11/2020, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes.

À Château-Bernard, le 09 novembre 2020.

Le Maire,  
Lydia PALAZZI-VALLIER